

Formulaire de demande d'aide départementale exceptionnelle

Ce formulaire s'adresse uniquement :

- ⇒ aux clubs de football mosellans affiliés à la **Fédération Française de Football**
- ⇒ non soutenus financièrement en 2020 par le Département au titre de sa politique « sport et jeunesse ».

NOM DU CLUB :

▪ **Numéro SIRET :**

(joindre obligatoirement l'avis de situation SIRENE → <https://avis-situation-sirene.insee.fr/>)

▪ **Adresse :**

▪ **Nombre de licenciés (saison 2019/2020) :**

▪ **Informations sur l'association, contexte, activités, difficultés rencontrées :**

-
-
-
-

Président de l'Association (nom, prénom, téléphone) :

Adresse courriel :

Modalités pratiques

**Retourner ce formulaire complété au DMF avant le 18 janvier 2021 :
directeur@moselle.fff.fr**

Votre dossier sera mis à l'étude auprès du Conseil Départemental.

**Le Département reste à votre disposition pour vous apporter toute précision :
03 87 65 86 86 ou 03 87 65 86 77 (Direction des Sports et de la Jeunesse)**

**Les aides départementale prévues dans le cadre du plan d'urgence « retour gagnant »
sont forfaitaires et non révisables.**

COLLER ICI :

**Le Relevé d'Identité Bancaire ou Postal ouvert
au nom de l'association (impératif)**

PIÈCE INDISPENSABLE À L'INSTRUCTION DU DOSSIER

Date :

Signature (représentant légal) :